

APPEL A PROJETS 2009

Date limite : 16 octobre 2009

Attendus

La Maison des sciences de l'Homme Paris Nord¹, Unité de Service et de Recherche (USR n°3258) associant le CNRS et les universités Paris 8 et Paris 13, a, depuis sa création en 2002, pour vocation de susciter et d'accompagner des programmes de grande qualité scientifique répondant aux trois critères de l'interdisciplinarité, de l'interinstitutionnalité et de l'internationalité prescrits par la Charte des Maisons des sciences de l'Homme. À cette fin, la Maison lance chaque année un appel à projets autour des axes qui structurent ses activités : « Industries de la culture & Arts », « Santé & Société » et, depuis cette année, « Mondialisation, Régulation, Innovation ». Un quatrième axe, dont l'intitulé provisoire est « Penser la ville contemporaine », est à l'étude et fait l'objet d'un appel d'intérêt (présenté à la suite de l'appel des trois axes).

Les objectifs de cet appel à projets, comme de ceux qui l'ont précédé, sont les suivants :

- encourager l'émergence de problématiques originales renouvelant objets, approches et paradigmes dans les domaines et disciplines concernés par les axes de la Maison et y favoriser des avancées scientifiques significatives ;
- fournir aux programmes labellisés un soutien scientifique et logistique efficace ainsi qu'un financement d'amorçage, en vue de la création de regroupements, réseaux et partenariats interdisciplinaires, interinstitutionnels et internationaux entre chercheurs trouvant au sein de la Maison des Sciences de l'Homme Paris Nord et dans ses locaux, d'excellentes conditions intellectuelles et matérielles de travail et de collaboration ;
- accompagner le développement de ces programmes, assurer leur visibilité nationale et internationale, notamment grâce au Réseau des Maisons des Sciences de l'Homme dont la MSH Paris Nord est un membre actif, et démultiplier l'impact de leurs retombées scientifiques par l'accueil de chercheurs français et étrangers, l'aide à l'organisation de manifestations scientifiques et de débats, des publications, une veille documentaire, etc., afin qu'ils atteignent une taille, un niveau et un volume d'activités permettant à leurs porteurs de se présenter ensuite avec succès aux appels d'offre nationaux et internationaux, européens notamment ;
- assurer à ces programmes, chaque fois que possible, des prolongements technologiques et de R&D, grâce à la Plate-forme "Arts, sciences, technologies" ;

¹ Pour une présentation des principes scientifiques régissant l'activité de la MSH, voir Mœglin, Pierre, avec la collaboration de Fassin, Didier (2000): *Rapport sur la faisabilité de la Maison des Sciences de l'homme "Paris Nord". Programme scientifique, conditions organisationnelles, matérielles et financières*, rapport pour le Ministère de la Recherche, direction de la Recherche et le Ministère de l'Éducation nationale, Mission scientifique universitaire, déc., 149 p. ronéo. Ce rapport est consultable sur le site <http://www.mshparisnord.org/> La MSH est dirigée par Pierre Mœglin, directeur, et Ghislaine Azemard et Didier Fassin, directeurs adjoints.

- animer, dans le nord – nord-est francilien, avec le soutien des collectivités territoriales, un pôle scientifique attractif et reconnu à l'échelle internationale, en relation avec les universités Paris 8 et Paris 13, le CNRS, l'Inserm et les autres organismes scientifiques concernés, attentif aux changements sociaux, dynamiques culturelles, mutations économiques et industrielles et débats de société que ces changements suscitent.

Depuis 2004, près de 130 programmes ont été validés par le Conseil scientifique² et labellisés par la direction de la MSH³. De formats variables, depuis la mise en place de réseaux d'échange et de concertation jusqu'à des recherches impliquant plusieurs dizaines de chercheurs, ces programmes sont d'une durée de deux ans, exceptionnellement trois ans, sans possibilité de reconduction ultérieure. Il est important de rappeler que l'aide financière qui leur est accordée (sur les crédits structurels) ne saurait d'aucune manière se substituer aux financements dont les équipes bénéficient par ailleurs (BQR, ANR, CNRS, programmes européens, etc.).

Priorités spécifiques

En fonction de la vie des axes et thèmes, de l'évolution de l'environnement scientifique en France, notamment en Ile-de-France, et à l'étranger et de l'implication de la Maison dans des structures telles que Cap Digital et dans plusieurs programmes ANR et européens, l'appel à projets comporte, chaque année, des priorités spécifiques. Celles de cette année sont les suivantes :

- Entretien et renforcer la dynamique de renouvellement des problématiques et d'ouverture à des champs originaux, en prévision de l'aménagement de la Maison en ses locaux définitifs, passant de 1 600 m² à plus de 6 000 m², à partir de 2010-11. Cette priorité motive également le lancement de l'appel d'intérêt en vue de la création d'un quatrième axe, dont le projet sera soumis au Conseil scientifique de décembre 2009.
- Privilégier les projets associant des équipes et chercheurs relevant des établissements impliqués dans le Campus Condorcet (dont l'équipe de préfiguration est d'ailleurs hébergée à la Maison des sciences de l'Homme depuis janvier 2009).
- Stimuler les projets inter-axes et inter-thèmes au sein de la MSH⁴.
- Approfondir et multiplier les projets associant des équipes et chercheurs relevant d'autres Maisons des sciences de l'Homme.

Les chercheurs désireux de soumettre un projet sont invités à prendre contact le plus tôt possible avec le ou les coordonnateurs du thème auquel ils se rattachent prioritairement, afin d'envisager la pertinence de leur projet par rapport aux orientations de la MSH et, éventuellement, la possibilité de s'associer avec d'autres collègues envisageant de travailler dans les mêmes perspectives.

AXE 1 : INDUSTRIES DE LA CULTURE ET ARTS

Thème 1 : « Environnements virtuels et Création »

Coordinatrice : Anne Sédès - asedes@mshparisnord.fr

² Le Conseil scientifique de la Maison des Sciences de l'Homme Paris Nord est présidé par Maurice Godelier ; il est composé de 23 membres, tous extérieurs à la MSH ; il comprend sept personnalités scientifiques étrangères. Pour la composition du Conseil scientifique, voir <http://www.mshparisnord.fr/conseilscientifique.pdf>

³ La présentation de ces programmes peut être consultée sur le site de la MSH.

⁴ Pour des raisons de commodité, les porteurs de projet sont invités à indiquer le thème auquel ils souhaitent rattacher principalement.

Ce thème fédère les approches esthétiques, informatiques, artistiques et psychologiques des arts électroniques : son et image dans les œuvres multimédias, installations et scénographies interactives dans le spectacle vivant et les musées, etc. Un constat est à l'origine de ses orientations scientifiques : artistes, compositeurs et scénographes disposent aujourd'hui de moyens technologiques et industriels suffisamment puissants pour leur permettre de concevoir et réaliser de véritables environnements virtuels, faisant appel à l'interactivité et à la plurisensorialité. L'objectif prioritaire est donc d'interroger ces innovations technologiques et industrielles pour examiner de quelle manière elles transforment et enrichissent les façons d'opérer et de faire « œuvre », ainsi que le statut des œuvres elles-mêmes. Corrélativement se pose la question de l'invention de modes opératoires correspondant aux possibilités nouvelles. La priorité est donc accordée, au sein du thème, aux usages des technologies innovantes, qu'elles soient conçues par des artistes eux-mêmes ou qu'elles soient importées des industries culturelles et adaptées à leurs besoins spécifiques.

Cette année, l'accent sera mis plus particulièrement (mais sans exclure d'autres propositions) sur les aspects suivants :

- la place de la création artistique et des créateurs dans les programmes de R&D
- le test, la preuve, la vérification scientifique sur le terrain de la création artistique expérimentale ayant recours aux environnements virtuels.
- les critères de l'évaluation de qualité scientifique et /ou artistique dans le champ interdisciplinaire arts - sciences - technologies.

Thème 2 « Industries de la langue »

Ce thème fait actuellement l'objet d'une refonte complète, sans que, pour autant, les programmes en cours, labellisés lors du précédent appel à projets, ne soient remis en cause. Un nouvel appel sera publié l'an prochain, intégrant de nouvelles problématique et priorités.

Thème 3 : « Socio-économie de la culture et de la communication »

Coordonnateurs :

Philippe Bouquillion - p.bouquillion@free.fr

Yolande Combès - yolande.combes@wanadoo.fr

Les travaux du thème portent sur la diversité et les spécificités des filières industrielles dans le domaine des arts et de la culture, notamment par rapport aux modèles industriels standard. Aux questionnements sur l'édition, la presse, la radiotélévision, la musique enregistrée et le cinéma s'ajoutent, depuis les premiers appels à projets, des interrogations plus spécialisées sur l'industrialisation de la formation, l'industrie du jeu et des jouets, d'une part, et sur la convergence multimédia (cédérom, DVD, internet, câble, plates-formes THD), d'autre part. L'une des questions centrales, au sein du thème et dans ses échanges avec d'autres thèmes, est celle des enjeux des mutations des filières, à l'heure de la numérisation, de l'internationalisation des flux de données, de la nouvelle « économie-monde » de la communication, de l'information et de la culture et des phénomènes de financiarisation.

Les réponses attendues au présent appel à projets pourront au choix :

- prolonger les questionnements antérieurs, à la lumière des développements les plus récents du secteur des industries culturelles et médiatiques et des mutations socio-économiques du Web, en France et à l'étranger
- ouvrir de nouvelles perspectives autour du lien entre industries culturelles et industries créatives. Seront bienvenus, notamment, les projets apportant des clarifications permettant de mieux appréhender les industries créatives, leur périmètre et leurs caractéristiques. Ces projet pourront également s'intéresser à la manière dont les politiques publiques prennent en compte et cherchent à encadrer ou dynamiser ces industries et, ce faisant, modifient leurs modes d'intervention au sein des industries culturelles et médiatiques. De même seront appréciés les projets qui examineront dans quelle mesure l'intégration des industries culturelles et

médiatiques au sein de ces industries provoque le renouvellement des interactions entre acteurs publics et acteurs privés à l'échelle internationale et se traduit par l'émergence de modèles socio-économiques inédits. Enfin, un accent particulier pourra être mis sur la dimension territoriale des industries créatives, à la faveur d'un examen critique des notions de territoires dits « créatifs » et « territoires 2.0 », si possible à l'échelle internationale.

Thème 4 : « Esthétiques, Arts et Industries »

Coordonnateurs :

Jean-Louis Déotte - jldeotte@club-internet.fr

Jacques Boulet - boulet.jacques@free.fr

Partant d'une réflexion philosophique largement ouverte à l'interdisciplinarité sur les rapports entre l'esthétique et la technique, l'objectif du thème est d'accueillir des recherches portant sur le développement industriel des formes traditionnelles et nouvelles de culture et de connaissance, sur les enjeux de ce développement sur la création et la réception des œuvres ainsi que sur la transformation de l'esthétique des œuvres et de leur contenu. Loin de faire l'impasse sur les champs artistiques classiques — architecture, littérature, peinture, poésie, etc. —, les travaux accueillis par ce thème visent au contraire, d'une époque à l'autre, à interroger le statut de l'œuvre d'art et les rapports individuels et collectifs, publics et privés qui, par son intermédiaire, se créent au patrimoine. Au cours des années précédentes, l'accent a été mis sur la fécondité heuristique de la notion d'« appareils ».

Cette année, l'appel à projets donne la priorité (mais non pas l'exclusivité) à l'analyse des rapports entre la nature et la culture à travers ce qui, dans la culture au sens large, « prolonge » la nature. Ce « prolongement » est à entendre au sens où Walter Benjamin parle d'une « innervation » du corps par le geste artistique, lui-même nécessairement technique. Walter Benjamin s'attache d'ailleurs à ce qu'il appelle des « formes plastiques », définies par lui comme des inventions techniques permettant de résoudre des problèmes qui se posent au cours de la genèse des objets techniques, mais sans qu'ainsi mis à contribution, les arts ne perdent pour autant leur autonomie.

Dans cette perspective, les programmes accueillis par le thème pourront s'attacher aux modes et formes d'autonomisation artistique, à la faveur de l'individuation du créateur et de sa présence représentée dans l'œuvre, à travers la référence à la souveraineté du marché ou, plus subtilement, grâce à la dissociation constitutive de toute l'histoire de l'art entre l'œuvre et son support, c'est-à-dire entre ce que l'œuvre fait apparaître et la localisation de son apparition : le tableau, le musée, le film et, plus récemment, le réseau censé assurer la disponibilité généralisée de l'œuvre virtuelle. Sans s'en tenir à une approche esthétique et historique, les programmes qui seront accueillis pourront, le cas échéant, prendre également en compte les incidences de cette dissociation et de l'autonomisation artistique à laquelle elle concourt sur le fonctionnement de l'espace commun et politique.

Thème 5 : « Création, Pratiques, Public »

Coordonnateurs

Cécile Vallet – cvallet@mshparisnord.fr

Jean-François Dusigne – jfdusigne@mshparisnord.fr

Le thème fédère les programmes ayant en commun pour objet la multiplicité des formes et des modalités propres aux incarnations de l'imaginaire dans les temps et les lieux les plus divers. Le terme d'incarnation est à prendre au sens propre, désignant la manière dont les individus et les sociétés produisent, expriment, cultivent l'imaginaire dans et par leur corps. Une telle orientation ne peut être que résolument pluri-, inter- et transdisciplinaire et, bien évidemment, internationale. Son originalité est donc d'associer spécialistes des arts du spectacle vivant, anthropologues, ethnologues, ethnolinguistes, économistes, sociologues, spécialistes des neurosciences, des sciences cognitives et praticiens.

Les programmes accueillis par le thème au cours des années précédentes portent sur le point de vue des publics par rapport à la dimension spectaculaire de ces incarnations profanes et sacrées, l'activité des *performers*, et leur socialisation. Par-delà la diversité de leurs objets et de leurs orientations respectifs, l'objectif de ces projets est de repérer le poids des invariants par rapport à la diversité des modalités culturelles, la présence de l'idéologie dans l'oeuvre, la marque de la dimension individuelle dans la culture, etc.

Dans le prolongement de ces programmes, l'accent sera mis, cette année sur l'exploration génétique de la théorie et de la création dans le champ des études théâtrales et de l'esthétique. Seront bienvenus des projets se situant à l'articulation entre biologie et culture, interrogeant l'expansion (souvent) abusive de la notion de rituel dans les sciences humaines et posant la question de la relation que la biographie entretient avec l'invention, qu'elle soit artistique ou scientifique.

Un colloque co-organisé au printemps 2010, la Société Française d'Ethnoscénologie et la Maison des Cultures du Monde invitera les membres de l'ensemble des programmes labellisés au sein du thème à faire le point sur l'état de leurs recherches et à envisager d'utiles croisements.

Thème 6 : « Mondialisation, Régulation, Innovation »

Coordonnateur : Benjamin Coriat - coriat@club-internet.fr

Voir Axe n°3

Thème 7 : Anthropologie de la communication

Béatrice Fracchiolla - bfracchiolla@mshparisnord.fr

Georges Chapouthier - chapout@ext.jussieu.fr

Les recherches relevant du thème concernent l'anthropologie de la communication, entendue au sens large et à l'articulation entre SHS et sciences du vivant. Le thème a pour vocation à accueillir tout projet s'intéressant notamment :

- à la construction d'une épistémologie et d'une éthique de la relation à autrui, quels que soient les modes de communication en œuvre et alors que les frontières ordinaires entre réel et virtuel, monde donné/naturel et monde médiatisé/culturel sont de plus en plus sévèrement remises en question.
- à la définition et à l'élaboration de l'anthropologie de la communication comme discipline à part entière
- à l'étude des communications humaines dans leur ensemble ou dans leurs dimensions linguistique, de genre, interespèces, didactique, etc., si possible en lien avec les technologies et industries des arts et de la communication.

Cette année, l'objectif est de prolonger et compléter ce qui a été réalisé au cours des années précédentes en accueillant plus spécialement, mais non exclusivement, des projets qui se situeront dans les perspectives ouvertes par le colloque sur « éthique et mythe de la création », ainsi que ceux qui porteront sur la violence verbale, les communications virtuelles et robotiques et l'utilisation des technologies en classe de langue, dans une perspective interlangue et interculturelle, en particulier par le biais de l'observation et de l'analyse des communications interculturelles et de type 'cyberanthropologique' (place et sens de la langue et autres langages dans les communications médiatisées).

Concernant la question de la violence verbale, l'accent sera mis plus particulièrement sur l'élargissement des perspectives explorées jusqu'à maintenant⁵, par exemple sur les échanges de courriels, malentendus, l'utilisation des formules de politesse, ainsi que sur les comparaisons de pratiques et de critères d'évaluation de la violence verbale à travers le monde (sexisme, instances de remédiation, contextes, etc.).

PROGRAMME SOUTENU CONJOINTEMENT PAR PLAINE COMMUNE ET LA MSH PARIS NORD

Destinataire des projets : Roger Delbarre - roger.delbarre@wanadoo.fr (copie à Pierre.Moeglin@mshparisnord.fr)

Chaque année, la Maison des sciences de l'Homme Paris Nord et Plaine Commune, communauté d'agglomération, s'associent pour soutenir un ou deux programmes (selon l'intérêt des projets qui leur sont soumis) intéressant le développement économique, social et culturel du territoire de Plaine Commune. Cet appel intéresse, cette année, l'axe n°1 et l'axe n°3 (somme globale disponible : 7 000 euros). Le ou les projets s'inscriront dans l'une ou l'autre des deux problématiques ci-dessous :

- Quels sont les besoins de formation des industries de contenu implantées sur le territoire de Plaine Commune pour faire face aux innovations technologiques et à la transformation des modes d'organisation du travail dans ces entreprises ?

L'objectif est de dégager un cadre méthodologique pour prendre la mesure des éventuels écarts entre besoins et offres de formation (au niveau régional), quel que soit le type de formation : initiale, continue et en apprentissage, et de mesurer, en matière d'acquisitions de compétences, les apports éventuels d'initiatives spécifiques. Le programme identifiera les outils permettant d'anticiper les évolutions techniques et donc de favoriser le dialogue avec les institutions en charge des questions de formation. La recherche s'appuiera sur les enquêtes existantes, notamment en lien avec les observatoires de métiers, mais sans se dispenser pour autant de mener localement les enquêtes nécessaires, tant auprès des structures de formations qu'auprès des entreprises concernées.

- Dans quelle mesure les acteurs économiques et culturels implantés en Seine-Saint-Denis et relevant des secteurs de l'artisanat d'art, de la production multimédia et du spectacle vivant partagent-ils, à travers la composante créative qu'ils ont en commun, des contraintes et perspectives voisines justifiant un soutien générique de la part des institutions en charge de leur développement ? L'enquête comportera une forte dimension qualitative, le choix des acteurs étudiés faisant l'objet d'une concertation préalable avec les responsables de la MSH et de Plaine Commune.

AXE 2 : SANTE ET SOCIETE

Thème 1 : Politique, corps et santé publique

Coordonnatrices : Dominique Memmi - memmi@iresco.fr

La place croissante occupée dans les sociétés contemporaines par les questions de santé publique appelle une analyse des formes nouvelles de gouvernement des hommes aujourd'hui à l'œuvre autour du corps. Dans cette perspective, il s'agit, pour le présent appel à projets, d'aller au-delà de ce que l'on circonscrit habituellement sous l'appellation de politiques de santé et de prendre en compte plus largement ce qui est en jeu dans la gestion du vivant, à travers les pratiques scientifiques ou médicales, et de l'humain, à travers les actions sanitaires ou sociales. La sociologie, l'anthropologie, la philosophie, le droit et la science politique se retrouvent dans ce thème.

⁵ Voir notamment : <http://www.violenceverbale.fr/> ainsi que les programmes des séminaires proposés en 2008 et 2009 grâce à la collaboration entre la MSH Paris nord et celle de Montpellier. Il est également possible de contacter Claudine Moïse, claudine.moise@univ-avignon.fr, Nathalie Auger nathalie.auger@univ-montp3.fr, Christina Schultz-Romain, christina.romain@orange.fr ou Béatrice Fracchiolla, bearfrac@yahoo.com

Thème 2 : Altérité, psychisme et santé mentale

Coordonnateur : Richard Rechtman - r.rechtman@wanadoo.fr

Le domaine de la santé mentale a fait l'objet, au cours de la période récente, d'une reconfiguration intellectuelle et professionnelle. C'est cette reconfiguration que le présent appel invite à interroger.

D'une part, la question de l'autre, c'est-à-dire de l'étranger, de l'immigré, mais plus largement aussi de celui qui est vu comme différent, est devenue de plus en plus prégnante, donnant lieu à des débats théoriques et posant des questions éthiques. D'autre part, de nouvelles catégories se sont imposées à la frontière du social et du psychique, comme la souffrance pour traiter des enjeux de précarité ou le traumatisme pour les diverses formes de violence. Autour de l'étude de ces phénomènes, se retrouvent psychologues, psychiatres, anthropologues et sociologues.

Thème 3 : Espace, environnement et santé

Coordonnatrice : Vincent Godard (vgodard@univ-paris8.fr)

Les questions liées à l'environnement sont de plus en plus posées du point de vue de leurs conséquences pour la santé. Au-delà, cependant, des dimensions pathogènes des transformations environnementales, on doit tenter de rendre compte plus largement des formes contemporaines de production et d'utilisation de l'espace, qu'il s'agisse de la ville et de ses marges, ou de la campagne et de ses forêts. A cet égard, les approches physiques des milieux doivent être intimement associées aux approches sociales des populations qui les occupent, ce dont les travaux sur le risque montrent la nécessité. Telle est la priorité assignée aux projets appelés à s'inscrire dans ce thème. La géographie est logiquement la principale discipline mobilisée sur ce thème qui associe également des sociologues.

Thème 4 : Genre, sexualités et santé

Coordonnatrice : Karima Guenfoud - karimaguenfoud@hotmail.com

L'étude des rapports sociaux de sexe a cristallisé un important domaine de recherche qui pose le corps à la fois comme objet et comme sujet de la différenciation sociale. Si l'histoire de ce domaine est étroitement liée à l'histoire du féminisme, les rapports sociaux de sexe croisent un ensemble de thèmes transversaux des sciences sociales, comme la domination, la violence, le travail, la famille. Un certain renouvellement de ces questions a de surcroît été apporté par les travaux sur la masculinité, d'une part, et sur les homosexualités, d'autre part. La construction de la thématique autour de genre, sexualités et santé, dans le cadre du présent appel, prend en compte les relations étroites de ce domaine avec les sociologies du travail et de la famille, elles-mêmes fortement influencées en retour par les travaux sur les rapports sociaux de sexe. La santé reproductive, au sens large généralement adopté, mais aussi mentale est affectée par ces processus de différenciation. Sociologues, anthropologues et historiens sont principalement concernés par ces questions.

Thème 5 : Construction et diffusion des savoirs médicaux

Coordinatrice : Elisabeth Belmas - elisabeth.belmas@wanadoo.fr

A une vision de l'édification des savoirs médicaux impliquant un double mouvement de progrès et d'accumulation, telle que l'histoire de la médecine l'a longtemps représentée, s'est substituée, sous l'influence des études sur la science et les techniques, une lecture moins linéaire, plus attentive à des moments historiques et des configurations sociales dans lesquelles ces savoirs ont été produits. Mais tout autant que la production de connaissances, ce sont les usages sociaux et leurs conséquences sociologiques que la recherche analyse aujourd'hui, tant les sciences biologiques et les pratiques cliniques ne sont plus séparables des enjeux de société dans lesquelles elles sont prises ou même auxquelles elles donnent lieu. La pertinence de la constitution d'une thématique autour de la construction et de la diffusion des savoirs médicaux peut ainsi être vue sous le double aspect, du lien entre présent et passé, et de l'interaction entre production et utilisation des savoirs. Ce thème rassemble surtout des historiens.

Thème 6 : Inégalités, violences et migrations

Coordonnateur provisoire : Didier Fassin - dfassin@ehess.fr

Ce thème est développé autour de plusieurs programmes scientifiques qui ont été mis en œuvre au cours des dernières années à la MSH Paris Nord sur les nouvelles frontières des sociétés contemporaines, frontières extérieures qui mettent en jeu les politiques de l'immigration et de l'asile, frontières intérieures qui dessinent des lignes de couleur, de classe et de sexe. La santé et la maladie permettent notamment de déchiffrer les modalités de l'incorporation de ces ordres sociaux. Ces questions recourent les thématiques des inégalités sociales mais aussi des formes de la violence contemporaine. Les disciplines déjà mobilisées sont la sociologie, l'anthropologie, l'histoire, la démographie et la psychanalyse.

Axe n°3 « Mondialisation, Régulation, Innovation »

Coordonnateur : Benjamin Coriat - coriat@club-internet.fr

[Les projets seront adressés à Benjamin Coriat, qui les transmettra lui-même aux coordonnateurs concernés]

Centré sur les déterminants et les effets de la régulation des activités économiques et sociales dans le contexte de la globalisation, cet axe a, tel que validé par le Conseil scientifique de la MSH en décembre 2008, une double vocation :

- d'une part, accueillir des programmes de recherche portant sur les développements économiques et financiers des industries de la culture, de l'information et de la communication ainsi que sur l'économie de la santé, à travers les problèmes de brevets de médicaments et, plus généralement, les questions posées par les nouveaux régimes de la propriété intellectuelle.
- d'autre part, accueillir toute réflexion combinant dimensions théorique et empirique sur les conditions de formation des nouvelles régulations et de réglementation des activités économiques et sociales ainsi que sur leurs effets.

Cet axe est donc ouvert aux recherches articulant, dans une perspective largement interdisciplinaire, les trois notions figurant dans son intitulé et comportant une forte composante structurante, à l'échelle nationale et internationale.

Cette année, l'accent est mis sur les points suivants :

Thème n°1 : « Analyse, Mesure et Évaluation du droit et de la réglementation »

Coordonnateur : Thierry Kirat, chargé de recherche, CNRS (section 40), Université Paris Dauphine.

L'objectif de ce thème est de renforcer la compréhension de la place du phénomène juridique et réglementaire dans les transformations économiques et sociales qui s'opèrent dans le monde contemporain et leur régulation. Sa visée spécifique, d'ordre analytique et méthodologique, est donc de dépasser les limites des analyses monodisciplinaires. De fait, les analyses juridiques s'attachant exclusivement à l'étude et à la description des normes en vigueur ne débouchent ni sur l'étude de leur mise en œuvre ni sur leur évaluation ; quant aux analyses économiques, elles sont généralement peu disertées sur le contexte juridique et réglementaire des objets analysés.

La priorité sera notamment mise sur les conditions d'observation empirique des effets économiques et sociaux des règles juridiques et des institutions qui leur sont liées à différentes échelles : internationale, nationale, voire régionale. Une perspective institutionnelle et appliquée en constituera le cadre de référence. Celle-ci se justifie par l'attention portée aux institutions et aux règles nécessaires

au fonctionnement des marchés et, plus largement, aux processus économiques. Ainsi, les théories des variétés du capitalisme pourront être mises en rapport avec les systèmes et cultures juridiques nationaux. Les programmes retenus s'attacheront, de manière complémentaire, à situer juridiquement les objets d'études empiriques des chercheurs concernés (des droits de propriété intellectuelle à la « pension industry ») et à organiser une réflexion collective sur les méthodes appropriées à la prise en compte du phénomène juridique (des indicateurs de réglementation à la jurisprudence en passant par les méthodes quantitatives – analyses de données et économétrie).

Thème n°2 : « Entreprises, Institutions et Organisations »

Coordonnateurs :

Yuri Biondi, Chargé de Recherche au CNRS, Gestion

Olivier Weinstein, Professeur émérite en sciences économiques, Université Paris 13

Ce thème accueille des chercheurs désireux d'avancer dans la compréhension des formes organisationnelles majeures qui structurent nos sociétés, en mariant différentes approches : théories des organisations et approches institutionnelles, mais aussi approches sociologiques et juridiques.

Une importance particulière sera apportée à l'analyse des processus d'innovations technologiques, certes, mais aussi organisationnelles, institutionnelles et sociales, en apportant la plus grande attention aux dimensions systémiques de ces processus. On s'attachera plus spécifiquement aux points suivants.

- l'analyse des entreprises capitalistes en tant qu'organisations et institutions, intégrant la dimension d'intérêt public (ou de « responsabilité sociale des entreprises ») et le rôle des systèmes de représentation et d'évaluation, et plus particulièrement des systèmes comptables. L'accent pourra également être mis sur l'étude des formes légales et de leur évolution (droit des sociétés et droit des affaires, systèmes fiscaux, droit du travail...), en relation avec les recherches menées dans le thème n°1.

- l'analyse des organisations publiques et organisations sans but lucratif. On cherchera notamment à explorer les réformes du secteur public et les transformations de son rôle dans le panorama européen et international, à partir de la LOLF, mais aussi les changements que celle-ci engendre sur le fonctionnement des universités et des autres organisations publiques.

Le point commun des programmes accueillis dans ce thème tient à qu'ils examineront les organisations simultanément en tant qu'« institutions », à ce titre, exprimant les systèmes de règles dans lesquelles elles opèrent, et en tant que productrices originales de règles, normes et conventions, à même de structurer la coordination entre acteurs.

Thème n°3 : « Droits de Propriété, Droits de Propriété Intellectuelle et Échanges »

Coordonnateurs :

Françoise Benhamou, Professeure, Université Paris 13,

Benjamin Coriat, Professeur, Université Paris 13.

L'orientation du thème met l'accent sur la construction sociale des marchés, à la lumière des effets que les systèmes de propriété intellectuelle ont sur les conditions de la formation de ces marchés et de leur fonctionnement. Le thème accueillera également des recherches consacrées à l'analyse des conventions et accords librement consentis, sous la forme des « communs » intellectuels, permettant l'accès et le partage des informations, voire l'innovation co-construite ;

Les domaines d'application privilégiés seront les industries culturelles, d'un côté, celles de la pharmacie et de la santé, de l'autre.

- S'agissant des industries culturelles, qui servent actuellement de laboratoires du choc économique et culturel que constituent les nouvelles technologies d'information et de

communication dans un contexte de mondialisation intensive, les programmes s'attacheront à la manière dont sont révisées, tout à la fois, les formes organisationnelles, les relations d'emploi, les modes de gouvernance, les formes des contrats, etc.

Parmi les questions susceptibles d'être posées : jusqu'à quel point la dématérialisation transforme-t-elle les modalités de la circulation des biens ? dans quelle mesure ne fait-elle que dupliquer ce que l'on observe dans le monde physique ? comment, en amont, les formes de la création sont-elles affectées par les modes de circulation ? Au-delà des seules industries culturelles, ces questions pourront être appliquées à l'ensemble des industries pour lesquelles les droits de propriété intellectuelle jouent un rôle central.

- S'agissant des services de santé et des médicaments, la montée en puissance des brevets, assurée notamment par la signature des ADPIC en 1994, les met désormais au coeur du marché des soins, suscitant, notamment au niveau international, la montée de nouvelles et fortes inégalités. Le rôle des brevets dans la constitution des marchés de la santé, y compris dans sa dimension internationale, et la concurrence que les spécialités brevetées entretiennent avec les génériques, sera donc au centre des interrogations traitées dans ce thème.

Thème n°4 : « Finance, Mondialisation et Production des règles »

Coordonnateurs :

Dominique Plihon, Professeur, université Paris 13),

Michel Capron, Professeur en Sciences de Gestion, université Paris 8

Ce thème accueillera des programmes portant, en particulier, sur la question de la production des règles internationales dans le contexte de la mondialisation financière, en vue d'améliorer notre compréhension des règles internationales qui influencent le fonctionnement de l'économie mondiale et d'analyser le comportement des acteurs et institutions qui participent à l'élaboration de ces règles ou qui ont une influence importante sur leur élaboration.

Différents types de règles pourront faire l'objet des recherches : lois, directives, ou règles plus informelles (codes de bonne conduite). Les acteurs à prendre en compte incluront les entreprises et les acteurs financiers transnationaux, les autorités publiques (par exemple, les États, les Banques centrales et le Comité de Bâle pour les banques), les autorités privées (IASB pour les normes comptables internationales), les institutions internationales (OMC, BIT, FMI, UNESCO, OMS, etc.). Il sera nécessaire de distinguer les différents domaines où s'exercent ces règles, notamment : environnement, commerce international, droit du travail, droits de propriété, finance internationale.

Parmi les objectifs de ces programmes, figurera l'étude des conditions d'émergence de ces règles (leur caractère exogène ou endogène), les interactions entre ces règles (leur complémentarité et leur hiérarchie), l'impact de ces règles sur les stratégies des acteurs. De même, seront étudiées les situations caractérisées par l'absence de règles (cas des paradis fiscaux).

Les programmes accueillis par ce thème pourront également aborder la question d'une nouvelle hiérarchie des normes internationales, dans la perspective d'une réforme de la régulation de la mondialisation, par exemple, visant à subordonner les règles commerciales aux droits fondamentaux dans les domaines politique, social et environnemental.

Thème n°5 : « Flux, Échanges et Institutions »

Coordonnateurs :

Fatiha Talahite, chargée de recherche au CNRS (section 40),

Saïd Souam, professeur en sciences économiques, Université Paris 13

Cette année et à titre provisoire, les programmes accueillis par ce thème seront centrés sur les seuls échanges méditerranéens, notamment à travers l'étude des relations entre les sociétés, les individus, les entreprises et les organisations intervenant dans cet espace géographique.

Parmi les questions à privilégier, figureront celles sur la dimension institutionnelle des changements liés à ces échanges : comment ceux-ci naissent-ils et se développent-ils ? quelles sont les dynamiques qui en sont à l'origine et qui accompagnent le développement ? à quelles contraintes sont-ils soumis ? dans quelle mesure des règles et institutions émergent-elles de ces échanges ou s'imposent-elles à eux de manière exogène ?

Appel d'intérêt : Penser la ville contemporaine

En vue de l'ouverture d'un 4e axe, nous souhaitons identifier les équipes et chercheurs à l'échelle nationale et internationale désireux de contribuer, au sein de la Maison des sciences de l'Homme Paris Nord, à l'élaboration de problématiques nouvelles sur la ville contemporaine, en complémentarité avec les travaux engagés de longue date par différentes équipes du CNRS et dans les universités, notamment à la Maison des sciences de l'Homme de Tours qui a fait de « Villes et Territoires » l'un de ses axes structurants.

Sur la question de la ville en général, les recherches sont anciennes et abondantes en France comme à l'étranger, et il n'est aucune discipline des SHS qui n'y contribue peu ou prou selon ses orientations propres. Trois objets plus directement liés à la pensée de la ville contemporaine nous semblent toutefois mériter une attention renouvelée et exiger des collaborations que la Maison des sciences de l'Homme Paris Nord est prête à accueillir.

Dire la ville contemporaine

La radicalisation des processus de globalisation soumet la ville contemporaine à des contraintes et défis dont ne rendent que partiellement compte les termes couramment utilisés pour la désigner : « ville réseaux », « globale », « durable », « productive », « hypermoderne », « multimodale », etc. Sans chercher à réduire cette polyphonie terminologique, reflet de la nécessaire pluralité des disciplines et approches, nous proposons de nous attacher au repérage des théories et approches, dont cette polyphonie révèle la coexistence, les clivages scientifiques et idéologiques dont elle porte la marque et des mises à l'épreuve paradigmatiques qu'elle révèle.

Par-delà les termes savants issus de disciplines telles que la géographie urbaine, l'urbanisme, la démographie, l'anthropologie, la sociologie et l'économie, les mots évoquant la ville contemporaine, la remise en jeu de ses espaces et de ses temporalités spécifiques nous paraissent également mériter des recherches à dominante historique, littéraire, esthétique, philosophique et culturelle.

Gérer la ville contemporaine

La complexification des modes de gouvernance urbaine, due notamment à la montée des pouvoirs locaux, à l'épuisement des modes traditionnels de l'action publique et à l'accroissement des incertitudes de toute sorte, notamment écologiques, mettent en question les grilles de lecture ordinairement appliquées à la gestion de la ville et de ses développements. Aussi convient-il d'interroger les formes que revêtent aujourd'hui les luttes symboliques et les affrontements réels pour la maîtrise de l'« acteur-ville » et leurs enjeux politiques sous-jacents. L'accent pourra également être mis sur des modes originaux et alternatifs de construction de savoirs collectifs notamment dans le cadre des mouvements œuvrant à la transformation sociale par l'éducation populaire.

La MSH se propose d'accueillir des enquêtes et réflexions mettant notamment l'accent sur la diversité, les échelles et les formes institutionnelles des modes de régulation selon les personnes et objets auxquels ils s'appliquent : habitants plus ou moins stables, usagers de passage, migrants, marchandises transportées et échangées, flux financiers, réseaux d'information, etc.

Étudier les mutations de la ville contemporaine

La complexité des changements en cours et l'imprévisibilité de leurs conséquences aux échelles où ils se produisent, du mondial au local, imposent aux chercheurs la mobilisation d'interdisciplinarités renouvelées, autour de paradigmes qui restent eux-mêmes à inventer. Parmi les objets susceptibles de se prêter le plus directement à l'expérimentation de ces synergies, figurent la transformation des représentations individuelles et collectives de la ville contemporaine, les mutations des relations entre urbain, périurbain et rural, la recomposition des centres métropolitains autour de structures multipolaires, les nouveaux enjeux et les nouvelles frontières qui y surgissent, les facteurs présidant à l'attractivité de certains territoires urbains au détriment des autres, le surgissement des alliances de villes globales, etc.

Sans être exhaustive, cette liste donne une idée des types d'objets autour desquels les conditions de l'interdisciplinarité pourront être revisitées.

Cet appel d'intérêt s'adresse donc aux équipes et chercheurs français et étrangers désireux de bénéficier d'un premier soutien financier et logistique en vue de l'élaboration interdisciplinaire et interinstitutionnelle d'un cadre heuristique autour des trois objets qui viennent d'être indiqués. Ces équipes et chercheurs sont invités à prendre contact avec Alain Bertho, chargé de mission par la MSH Paris Nord (bertho.alain@wanadoo.fr) avant le 16 octobre 2009.

Conditions d'éligibilité

Deux conditions déterminent l'éligibilité des projets, en deçà de leur qualité scientifique :

- leur adéquation aux axes (et thèmes afférents) de la MSH
- conformément à la Charte du Réseau des MSH⁶, leur portée interdisciplinaire, interinstitutionnelle et internationale : les projets présentés par des chercheurs relevant d'une même équipe et/ou appartenant à une même discipline, ne seront pas pris en compte.

Les projets doivent surtout avoir une vocation structurante : contribution à l'émergence de problématiques nouvelles, dynamisation d'une communauté scientifique sur un ensemble de questions, association de chercheurs éclairant de mêmes objets avec des approches différentes, confrontations scientifiques à l'échelle nationale et internationale, etc.

Cet appel est adressé à tous les chercheurs, quels que soient leur statut, leur niveau, leur discipline et leur appartenance institutionnelle. Il intéresse l'ensemble de la communauté scientifique concernée par les problématiques de la MSH, en France et à l'étranger. Les projets peuvent intégrer des chercheurs relevant des sciences dures, désireux de conduire un dialogue avec les SHS.

Une attention particulière sera portée aux projets qui, partiellement ou totalement, émaneront de chercheurs n'étant pas impliqués dans les programmes déjà accueillis par la MSH.

Les porteurs de projets sont invités à prendre contact avec le ou les coordonnateurs du ou des thèmes au sein desquels ils souhaitent s'inscrire prioritairement. L'appartenance à deux ou à plusieurs thèmes est un atout.

Le soutien de la MSH

Le soutien de la MSH prendra, en 2010, les mêmes formes que lors des appels précédents. En particulier, il est rappelé que la MSH n'a pas vocation à héberger des équipes : elle accueille les chercheurs contribuant à des programmes.

⁶ La Charte du Réseau des MSH (Gis) est consultable sur le site <http://www.msh-reseau.prd.fr/LesMSH/CharteMSH.jsp>

Le soutien de la MSH est compté en année civile. Les projets de deux ans présenteront le détail annuel du soutien demandé.

Ce soutien consiste, avant tout, en la mise à disposition de ressources humaines et matérielles : aide à la documentation et à la veille scientifique, aide à la gestion financière, soutien logistique et administratif, communication et promotion, accueil de manifestations, hébergement et accès aux facilités bureautiques.

Les crédits structurels dont dispose la MSH lui permettent également d'apporter un soutien financier venant en complément des ressources principales dont les porteurs du projet retenu disposeront par ailleurs (et dont ils mentionneront le montant approximatif dans la demande). Ce soutien vise à couvrir des frais de déplacement et de mission, des achats de petits matériels et de documentation, le recours ponctuel à des agents de recherche et diverses autres dépenses de fonctionnement. Sauf exception, ce soutien variera entre 500 et 5 000 euros par programme.

Modalités

Les projets seront remis sous forme de fichier joint aux coordonnateurs du (ou des) thème(s) où ils s'inscrivent. Voir fiche modèle ci-jointe.

La date limite de remise des projets est fixée au 16 octobre 2009.

Attention ! Après cette date, aucun projet ne sera accepté.

Les porteurs de projet sont invités à entrer en contact le plus tôt possible avec le ou les coordonnateurs du ou des thèmes correspondants. Ainsi s'assureront-ils avec eux de la pertinence de leur initiative par rapport aux orientations de la MSH et, le cas échéant, articuleront-ils leur proposition avec celles, complémentaires, répondant au même appel d'offre ou validées les années précédentes.

La procédure sera la même que celle des appels antérieurs : après s'être assuré du respect des conditions d'éligibilité et de leur pertinence par rapport aux thèmes, les coordonnateurs transmettront les projets à la Direction de la MSH qui les soumettra au Conseil scientifique. Celui-ci se réunira en décembre 2009.

Les résultats de ses délibérations et le montant du soutien de la MSH seront publiés en janvier 2010.

Pour toute information supplémentaire : Anne-Françoise Duval, Secrétaire générale, anne-francoise.duval@mshparisnord.fr

PJ Fiche-modèle jointe